

## Extraits de " l'Avenir en face"

**Henri Denis - 2.002**  
théologien-expert au Concile Vatican II

### **L'avenir du prêtre ou plus précisément du presbytérat.**

Il s'agira de savoir si la figure du prêtre - homme du sacré - (l'homme du sacerdoce) pourra laisser la place à une autre plus conforme au Nouveau Testament. Plus le presbytérat s'éloignera de sa définition trop exclusivement cultuelle, plus sa tâche grandira - comme auxiliaire de l'épiscopat - pour la cohésion et la communion du peuple de Dieu.

**Le prêtre ne devra plus être considéré comme un personnage sacré, chargé du sacré;** mais plutôt comme un frère à qui l'on a confié le service des communautés. Il aura pour tâche de les "espiscoper" (de les rassembler). Cela suppose que l'on rende les sacrements au peuple saint.

D'autre part nous assisterons dans les années à venir, à l'importance croissante de la charge de la communion des chrétiens et des groupes chrétiens entre eux.

Nous sommes, si l'on peut dire, avec Paul au moment où il s'adresse aux anciens d'Ephèse avant son départ (actes XX). Il leur demande de " paître le troupeau" avec générosité, fidélité et confiance. Il pense aussi à leur tâche d'unité de la communauté. La situation n'est pas sans analogie. **Demain, les prêtres - presbytres -** tout en gardant un oeil vigilant sur le monde pour l'annonce de la foi évangélique - **devront assurer la cohésion et la communion des chrétiens. Ils en seront les relieurs.** On a dit de la Bible: c'est la reliure.

Il me plaît de penser que demain les "presbytres" de nos Eglises sauront "relier" et réunir dans l'Amour du Christ tous les Chercheurs de Dieu comme tous ceux qui l'ont trouvé.

**Il s'agit d'une ouverture, d'une mue, d'une transformation du ministère presbytéral (et non sacerdotal).** Nous découvrons peu à peu une nouvelle structuration des ministères ordonnés. Nous sommes encore sous l'influence du Concile de Trente qui a conçu l'ensemble des " Ordres" ( des ministères) comme une série de marches conduisant au "sacerdoce" ( le presbytérat). Rien de plus haut que ce sacerdoce, puisqu'il s'identifie au "pouvoir de consacrer l'eucharistie"!

Une telle vision des ministères appelle une réforme, une restructuration déjà largement commencée.

**La redécouverte progressive du Sacerdoce des Baptisés, de la responsabilité apostolique des "laïcs" et de sainteté du mariage** ( fin du XIX ème à 1965, l'issue de Vatican II )

C'est par la grâce de leur baptême que les chrétiens forment ensemble le sacerdoce commun ou universel du Peuple saint. Il reste que cette redécouverte n'a pas "mordu" sur les consciences chrétiennes. L'intériorisation dans le coeur des chrétiens n'est pas encore un acquis dans notre Eglise. ( chapitre III Lumen Gentium). A cet égard on peut parler d'un certain échec de Vatican II.

Au n°2 du décret sur les prêtres, on n'a pas pu empêcher le "réemploi" de Trente sur le pouvoir eucharistique et on a réintroduit le vocabulaire de la "configuration" au Christ. Non seulement on maintenait ça et là le vocabulaire sacerdotal, mais on introduisait une hiérarchie entre 2 sacerdoce. Pie XII a utilisé une formule que l'on n'a pas pu récuser même si elle n'est pas biblique: il y a une différence non seulement de degré mais de nature entre le sacerdoce des chrétiens et le sacerdoce des prêtres.

Des années 50 aux années 70 le glissement s'opère peu à peu de sacerdoce (sans plus) à sacerdoce ministériel, puis à ministère sacerdotal et à ministère presbytéral. Le Concile ne faisait rien d'autre que de renouer avec le vocabulaire évangélique de service (ce que veut dire précisément le mot "ministère")

Les prêtres redécouvrent la dimension apostolique de leur ministère. on va assister à une sorte de réconciliation entre ces ministres "hors du monde parce qu'ils ne sont pas du monde" et l'humanité qu'ils savent aimée de Dieu et sauvée par Jésus.

Vatican II (n°8 et 10 du décret) avait fait une place à la diversité des situations presbytérales. On y nommait, entre autres, les prêtres-ouvriers.

La découverte de la sainteté du mariage chrétien va retentir sur le célibat obligatoire des prêtres. Sa valeur va être relativisée:

- le célibat n'est pas le garant de la générosité;
- il est de plus en plus difficile de penser que la virginité est un état supérieur au mariage.

Désormais, on ne voit plus ce qui pourrait s'opposer à l'**ordination d'hommes mariés**. Le décret sur les prêtres n°16 de Vatican II a lui-même reconnu qu'il n'y a pas de lien nécessaire entre le célibat et le ministère presbytéral. Il a eu le courage de reconnaître qu'il serait bon d'avoir les 2 figures du prêtre célibataire et marié.

**En ce qui concerne les femmes**, on jugera bientôt aberrant d'avoir écarté des responsabilités d'Eglise la moitié des êtres humains. Le texte romain refusant l'ordination des femmes y ajoute de façon inutile et imprudente le terme "infailliblement"; c'est ainsi que l'on dévalue l'autorité.

- L'irrépressible déclin du "prêtre sacerdotal" et la redécouverte du presbytéat comme ministère au sein d'un ensemble ministériel;
- La fin du prêtre, personne "sacralisée" et solidarité avec les aspirants à la sainteté.

**Si l'on se refuse à considérer comme durables les tentatives actuelles de "retour en arrière"**, je crois que l'on assiste depuis de nombreuses années déjà à ce que j'appellerais la fin d'un personnage sacralisé. (abandon de la soutane en juillet 1962). Notre vrai vêtement, selon St.Paul, c'est le Christ que nous avons revêtu à notre baptême.

**La consécration fondamentale du chrétien, c'est son baptême.** Le prêtre n'est pas "consacré" dans sa personne (comme super-chrétien par son baptême). On avait fini par concentrer l'essence du ministère dans le "sacré", alors que tout l'Evangile nous dit que **Jésus a converti le sacré en sainteté**. "Soyez saints comme votre Dieu est Saint" Tout prêtre est, comme tout chrétien et avec lui et pour lui, un aspirant à la sainteté que le Christ lui offre, par le biais de son ministère. Car, le meilleur de ce que le ministre peut donner ne vient pas de lui et ne lui appartient pas.

## **La fin de la supériorité du prêtre sur le Peuple ou l'oeuvre d'un partenariat dans la vie de Foi.**

Les prêtres seront considérés comme les frères de tous les chrétiens. On passera de la notion d'imposition " à celle de "proposition" en ce qui concerne ce qui est à "croire". Le prêtre, partenaire et chercheur avec tous ses frères croyants ou non , et qui contribuera à faire désirer la foi.

**La fin du prêtre solitaire, face à son peuple et l'entrée dans un presbytérat au sein d'un ensemble ministériel.** La conscience ecclésiale n'est jamais solitaire, une conscience engagée dans une décision d'Eglise.

Sans rien enlever au travail des laïcs dans le monde, **le pape Paul VI a rappelé lors du synode romain de 1974 la tâche indispensable remplie par les chrétiens dans des ministères de baptisés.** L'évêque et ses prêtres sont devenus de véritables promoteurs de ministères.

Proposer des pistes ou des chemins nouveaux pour l'avenir a quelque chose de risqué et d'aléatoire.

-- **nous sommes aujourd'hui emportés dans des courants contradictoires;**  
je n'exclus pas que l'on puisse voir reflourir une religiosité et une crédulité que je crois complètement dépassées.

-- **Il y a 2 tendances assez antagonistes dans le christianisme contemporain:**

- ceux et celles qui restent "accrochés" à des structures vénérables jugées essentielles à la foi chrétienne (dogmes définis, pratiques sacramentelles); bien sûr on sera prêt à des reformulations possibles. On est en présence de chrétiens classiques et ouverts.
- ceux et celles qui ne partent plus de l'Eglise pour penser leur foi. Pour cette tendance il faudrait que Jésus quitte en quelque sorte la prison de l'Eglise (et tout son héritage) pour être lui-même la nouveauté promise aux yeux des hommes, celle de l'Evangile.)

J'avoue que je me sens partagé. Il me semble que je ne puis pas être vraiment chrétien aujourd'hui sans être avec les uns et avec les autres. Ce n'est pas une situation confortable. On voit le dilemme: d'un côté je perdrais le Christ à cause de l'Eglise; et de l'autre je le perdrais en perdant l'Eglise.

A mon humble avis, il faut beaucoup de hardiesse (et c'est vrai qu'on en manque) et il faut aussi beaucoup d'enracinement dans la Tradition. Je souhaite que ceux qui ne veulent plus passer par l'Eglise chrétienne puissent croire quand même que cette vieille femme reste capable d'enfanter. L'Eglise est une Sara qui rit une fois encore et qui rira toujours de sa capacité créatrice.

**Oui, l'heure vient de la renaissance d'une Eglise fraternelle par la bienheureuse contagion de l'Evangile de Jésus.**

**Un Episcopat libéré:** Le besoin d'une libération par rapport à l'emprise de la curie romaine sur le fonctionnement des Conférences épiscopales. A certains égards, on pourrait dire que l'évêque dans son diocèse a plus de marge de manoeuvre que n'en a l'Eglise de France dans son propre pays: c'est plutôt l'inverse qui serait sain.

**Qu'est-ce qui aujourd'hui empêcherait l'Eglise de France de proposer les conditions d'admission des divorcés-remariés à l'eucharistie? Quelle libération pastorale!**

En ce qui concerne les prêtres-presbytres, il n'y aura des volontaires pour cette tâche que si l'on sent des évêques décidés à jouer la carte de l'Eglise particulière de France, dans le concert des Eglises diocésaines.

Tout prêtre aujourd'hui est à la fois très localisé par son ministère diocésain et très universalisé par la circulation rapide des nouvelles du monde entier. Pour qu'il puisse se situer en vérité à l'égard de son peuple, il lui faudra être stimulé par l'épiscopat dont il sentira la cohérence et le dynamisme.

Le presbytre n'existe pas en dehors de son presbyterium, qui est une communauté de ministres réunis autour de l'évêque pour assurer le gouvernement pastoral du diocèse. **Dans tout diocèse, l'évêque sera entouré de quelques presbytres qui assureront les fonctions de vicaires épiscopaux. Les autres seront curés** pour assurer la pastorale des paroisses regroupées et présider les eucharisties. Des presbytres assurant la régulation des sacrements fondamentaux rendus au Peuple de Dieu.

### **Donner aux communautés la grâce de la célébration.**

C'est en participant activement à la "convocation" sacramentelle que le Peuple découvrira que la grâce de Dieu y est à l'oeuvre. Les chrétiens ne sont pas assez "convertis" par les sacrements qu'ils reçoivent. Il faudrait aussi qu'ils soient plus radicalement convertis par les sacrements qu'ils donnent, donc par une grâce radicale qui les traverse et les transforme. De même que toute l'Eglise est sacramentelle, de même toute l'Eglise est ministérielle.

Le Peuple engendré par l'Esprit va faire l'expérience de ce que c'est que d'engendrer autrui par l'Esprit. Il va également pouvoir convoquer par l'Esprit l'assemblée de ceux qui ont déjà été convoqués par ce même Esprit pour être l'Eglise.

**C'est toute l'Eglise qui célèbre l'Eucharistie et qui est eucharistée à chaque célébration.** Dans cette action de grâces elle redécouvre elle redécouvre la capacité spirituelle des baptisés à faire mémoire de la Cène du Seigneur.

**Reconnaître à une communauté de baptisés (sans prêtre) la grâce de célébrer pleinement l'eucharistie. Rompre avec le pouvoir consécrateur.** Pour les paroles de Jésus dans son discours d'adieu penser *sainteté* ou *sanctification* au lieu du mot consécration. Ce n'est pas le ministre-prêtre qui consacre c'est l'Esprit. Cette "consécration" est l'acte d'intégration le plus fort qui soit dans la sainteté de Dieu. C'est l'Esprit-Saint qui sanctifie l'assemblée et les dons (pain et vin) afin qu'ils deviennent ce qu'ils sont c'est à dire le corps du Christ. L'eucharistie est l'acte par lequel l'assemblée des saints devient une offrande sainte pour le Père et s'accomplit ainsi en corps du Christ.

### **Prendre de la distance par rapport "au renouvellement du sacrifice de la croix".**

En réalité il ne peut être question que d'une actualisation de l'unique sacrifice du Christ. Mieux valoriser le partage des signes de communion. L'eucharistie est d'abord une assemblée de frères.

### **Assurer la régulation sacramentelle par les évêques et les presbytres. On ne saurait justifier des célébrations "sauvages";**

Dans les années 70-75 le Père Joseph Moingt allait dans ce sens. Tandis que Marcel Legaut justifiait avec prudence et soumission la capacité des baptisés de faire mémoire de la Cène.

-- ou on ordonne assez rapidement des hommes et pourquoi pas des femmes engagés ou non définitivement dans le célibat;

-- ou on organise la régulation des célébrations sacramentelles (baptêmes, eucharistie, mariages ) et des funérailles.

Régulation des eucharisties:

- la possibilité de "faire l'eucharistie du Seigneur" entre chrétiens baptisés ne devrait jamais être clandestine;
- toute eucharistie devra être présidée. Le "convocateur" à la prière de Jésus est quelqu'un qui en a reçu mission de l'Eglise (le délégué pastoral, par exemple);
- le déroulement de la célébration aura la coloration, le style, les modes d'expression propres aux "petits groupes";
- le partage eucharistique pourrait être prolongé par des prises en charge fraternelles pour des membres souffrants;
- le lien concret avec les autres communautés; toute eucharistie doit s'ouvrir à l'universel.

**Etant donné les contradictions dans lesquelles se trouve l'Institution ecclésiale, écartelée entre son soucis d'accueil des différentes composantes des fidèles et sa rigueur doctrinale**, les vieux schémas unitaires de types très uniformes ne pourront plus servir. **Il faudra donc faire l'unité avec des diversités et non pas chercher à réduire.** Il faudra faire connaître les différents lieux d'Eglise et susciter des croisements entre eux. Favoriser la communication entre groupes chrétiens. Donner sa valeur à cette diversité, au sein d'une communion orientée. **Importance des différences acceptées.** Ainsi on pourra assister à une sorte de (re)constitution du tissu ecclésial visible, afin d'éviter les jugements sans appel, les exclusives stériles.

Comment avec nos différences reconnues construire une véritable Eglise dans la solidarité diocésaine?

**Dès lors que tous acceptent le principe d'une orientation essentielle** (les grands axes de Vatican II par exemple) **alors on est en marche vers une communion féconde.**

**Des presbytres accueillants pour les Communautés et allant allant au -devant d'elles;** des presbytres itinérants, visitant toutes les Communautés de foi qui relèvent de près ou de loin de sa responsabilité ecclésiale.

**Des presbytres capables de favoriser un vrai débat à propos de la foi chrétienne;** nos communautés actuelles (dont certains cherchent difficilement leur ecclésialité) n'ont-elles pas au moins autant de racines communes que n'en avaient au 1er siècle les chrétiens de Jérusalem et les chrétiens d'Antioche? **Seule l'espérance peut nous ouvrir le chemin d'une unité d'Eglise;** la nécessité des débats plutôt que de camoufler les différences. Importance de la communication des résultats de l'exégèse contemporaine des Ecritures au Peuple chrétien.

**Des presbytres serviteurs de la Communion des Communautés;**

permettre aux différents groupes et Communautés de se connaître davantage et d'agir ensemble pour proposer l'Evangile à tous les habitants de nos quartiers.

**Un ministère de liens;**

- le presbytre est l'homme des rencontres croisées entre groupes de nature et d'objectifs différents;
- le presbytre est l'homme de la reliure ou un relieur; faire tenir ensemble des expériences diverses afin de les faire communiquer entre elles;
- le presbytre est l'homme des articulations et des ligaments ou jointures malheur à l'arthrose ecclésiale!

le presbyterat, une tâche de détection et d'information;  
le presbyterat, un service de la catholicité;  
le presbyterat, créateur de synodalité (synode = cheminer avec, faire route ensemble)  
une volonté permanente de faire travailler les uns avec les autres.  
le presbyterat, ministère de convocation. Ek-klésia = appel

**Les chrétiens sont les appelés - Sans convocation de Dieu par l'Esprit, l'Eglise ne serait qu'une entreprise humaine.**

Dès qu'un groupe est groupe d'Eglise il a en lui-même un pouvoir ou mieux un devoir convocateur.

Organiser des rapports de convocation de communautés à communautés, on s'habituerait à faire de sa foi le lieu d'un échange permanent, d'une recherche indéfinie, d'une créativité étonnante.

Paul (Eph. IV, 2) "il s'agit de mettre les saints en état d'accomplir le ministère pour bâtir le corps du Christ".

La tâche des presbytres de demain retrouvera la tradition la plus profonde de la vie de l'Eglise.

S'il y a un "corps du Christ" au milieu du monde, ce n'est point pour lui même, mais c'est pour qu'il accomplisse son ministère. Ce ministère est l'oeuvre à laquelle tout chrétien est appelé. En effet, il n'est pas un atome de ce corps qui ne soit habité par le Ressuscité.

Les "derniers temps" ceux que chante l'Apocalypse en annonçant toutes choses nouvelles, c'est ce moment solennel où Jésus pourra dire enfin sur toute l'humanité rassemblée:

"Ceci est mon Corps"